

## Eco-mobilier signe une convention avec le SMITRED OUEST D'ARMOR (en Bretagne) pour la prise en charge du mobilier usagé

Le 23 février 2015. Eco-mobilier et le SMITRED concluent une convention de soutien financier pour la prise en charge financière des collectes du mobilier usagé par le SMITRED.

### Communiqué de presse

Eco-mobilier est l'éco-organisme, créé par les industriels du meuble et de la literie après le Grenelle de l'environnement, de la filière à responsabilité élargie des producteurs, pour prendre en charge la fin de vie du mobilier usagé.

Avec le SMITRED Ouest d'Armor, Syndicat Mixte pour le Tri, le Recyclage et l'Élimination des Déchets, regroupant 107 communes de l'Ouest des Côtes d'Armor en Bretagne, Eco-mobilier signe le 16 février 2015, une convention pour la gestion par le SMITRED de la collecte, du tri et du traitement du mobilier usagé, avec un soutien financier d'Eco-mobilier.

Ainsi, au travers de cette convention, le SMITRED s'engage à recycler 45 % a minima des meubles et à compléter progressivement son dispositif d'accueil en déchèterie, afin de collecter et de trier séparément les autres éléments d'ameublement usagé, hors bois, pour permettre leur recyclage, dès lors que des filières de recyclage existent.

### Les différents flux

En effet, à ce jour, les déchèteries du territoire du SMITRED disposent déjà d'une benne pour collecter séparément le bois, dans laquelle se trouve une part significative des meubles. Le contenu de cette benne est broyé par le SMITRED, qui dispose de ses propres équipements et qui expédie ensuite cette matière première secondaire vers des fabricants de panneaux de particules qui l'intègrent dans leur process de fabrication.

La nouveauté encouragée par ce contrat avec Eco-mobilier est la mise en place d'une nouvelle benne pour permettre la collecte et le tri des autres déchets d'éléments d'ameublement. En effet, le SMITRED prévoit que ces autres déchets d'éléments d'ameublement puissent également être envoyés, après tri séparant les différents flux, vers des filières de recyclage, notamment les matelas et les meubles en plastique, pour lesquels de telles filières existent et se renforcent.

Les autres DEA, notamment les canapés et les rembourrés tels que les sièges ou les sommiers, seront broyés pour être valorisés sous forme d'énergie dans l'UVE (unité de valorisation énergétique) située à Pluzunet.

### Des moyens ambitieux pour des objectifs exigeants

Avec ces installations performantes, le SMITRED met en œuvre un ensemble de moyens ambitieux, qui lui permettront de participer aux objectifs communs de cette filière. Le SMITRED offrira ainsi un très haut niveau de service aux habitants de l'Ouest des Côtes d'Armor, tout en étant conforme aux exigences de la filière à responsabilité élargie des producteurs de mobilier.

Dominique Mignon, Directrice générale d'Eco-mobilier, salue « l'engagement du SMITRED dans ce contrat exigeant. Ce partenariat va permettre au SMITRED de poursuivre le développement de ses capacités dans la bonne gestion des déchets d'éléments d'ameublement, tout en respectant les objectifs de recyclage et de valorisation de la filière, financée par les consommateurs et l'éco-participation qu'ils payent à l'achat des meubles neufs. »

# écomobilier

Jean-Yves Menou, Président du SMITRED Ouest d'Armor, se félicite de « ce contrat avec Eco-mobilier qui se caractérisera par la mise en place progressive d'un nouveau projet de collecte ambitieux, privilégiant le recyclage pour la majorité des flux. Le SMITRED s'attache à rester toujours à la pointe des innovations et à soutenir les emplois solidaires, comme peut le faire Eco-mobilier en suscitant la création en cours d'un nouveau site de démantèlement de la literie à Rennes. »

## À propos du SMITRED

Le SMITRED Ouest d'Armor est né de la volonté commune d'élus locaux de résoudre une question de salubrité publique: la gestion et le traitement de tous les déchets de son territoire à l'échelle de son territoire.

Afin d'évaluer les enjeux à moyen terme et les moyens nécessaires, les collectivités se sont dotées d'une structure commune d'études, le SIETOM, avant de la modifier pour en faire une structure de réalisations. Le SMITRED Ouest d'Armor est le fruit de ce passage de l'étude à l'action, la conjonction de la volonté et du réalisme des collectivités adhérentes.

Après 20 ans d'activités, le SMITRED Ouest d'Armor continue d'évoluer en développant son plan multi-filières et multi-déchets connu sous l'appellation VALORYS. Il cultive son ambition d'un traitement intégral des déchets du territoire, par une action fédérée de tous les acteurs, habitants et pouvoirs publics, en privilégiant les circuits courts et une valeur ajoutée territoriale (emploi, économie...).

Acteur de l'économie circulaire, il s'inscrit dans la volonté de ne plus considérer les déchets comme tels mais comme de la véritable matière première pour l'industrie de demain.

## À propos d'Éco-mobilier

Éco-mobilier a été créé par 12 distributeurs et 12 fabricants français. Éco-organisme à but non lucratif, dédié à la collecte et au recyclage des Déchets d'éléments d'ameublement, Éco-mobilier a été agréé par le ministère de l'Écologie le 26 décembre 2012. Pour remplir cette mission, l'éco-participation est appliquée à l'achat de meubles neufs depuis le 1er mai 2013.

Les objectifs de son agrément:

- Contribuer, en partenariat avec les collectivités, à réduire fortement la part de déchets d'ameublement mis en décharge, c'est-à-dire enfouis, à 20 % (contre 55 % aujourd'hui) et à porter le recyclage de 23 % aujourd'hui à 45 % à fin 2015 et la valorisation globale du meuble en fin de vie à 80 %;
- Développer la réutilisation du mobilier usagé en partenariat avec les structures de l'économie sociale et solidaire, notamment les Communautés Emmaüs et les Ressourceries sur l'ensemble du territoire;
- Permettre le développement d'un recyclage de proximité en s'appuyant sur un réseau de professionnels du déchet et préfigurer une économie circulaire en favorisant la création d'installations industrielles de proximité ;
- Favoriser la réintroduction de matériaux recyclés par les industriels, mener la recherche et le développement permettant de développer les débouchés en matière de recyclage et encourager les metteurs sur le marché à l'écoconception des produits.

---

Contacts presse: **LauMa communication**

Emmanuelle Klein • Pauline Lacoussiere • Laurent Mignon  
prenom.nom@lauma-communication.com • tél: 01 73 03 05 20